

PRESENTATION

Formation « **Monteurs poseurs dans le domaine des énergies renouvelables** »

Objectifs

Permettre à des salariés et/ou demandeurs d'emploi, d'effectuer des installations dans le domaine des énergies renouvelables (solaire thermique, solaire photovoltaïque, bois énergie, pompe à chaleur) et de réaliser :

- ✚ le travail préparatoire à l'installation (préparation de l'outillage, tracer, tuyauter)
- ✚ la lecture des plans, schémas
- ✚ les travaux d'installation
- ✚ Les réglages, la mise en service
- ✚ la clôture du chantier (repli du chantier)
- ✚ la réception des installations,

Tout en respectant la réglementation liée à la sécurité et à l'environnement.

Public

Toute personne, salarié ou demandeur d'emploi ayant un CAP-BEP dans un des titres suivants Electrotechnique /Plomberie Chauffagiste /Climatisation (copie diplôme exigé) ou une expérience justifiée de 5 ans dans ces domaines (bulletin de salaire, attestations d'entreprise)

Organisation et Programme

Le titre présente 9 unités d'une durée totale de formation de 385 heures réparties sur l'année.

- ✚ **Unité 1 : Les notions de base (42 heures au total), soit :**
 - Mathématiques et physiques (21 heures)
 - Travail en équipe (14heures)
 - L'environnement : chantier vert (7 heures)
- ✚ **Unité 2 : L'électricité (28 heures)**
- ✚ **Unité 3 : Le solaire thermique (70 heures)**
- ✚ **Unité 4 : Système solaire combiné (35 heures)**
- ✚ **Unité 5 : La pompe à chaleur (70 heures)**
- ✚ **Unité 6 : Le photovoltaïque (35 heures)**
- ✚ **Unité 7 : Le bois manuel (35 heures)**
- ✚ **Unité 8 : Le bois automatique (35 heures)**
- ✚ **Unité 9: Le bois divisé - Chaudières céréales (35 heures)**

Planning (voir ci-joint)

La formation se déroulera une semaine par mois à partir de juin 2010.

Démarrage : 21 juin 2010.

La durée de la formation théorique est de 385h.

La durée de la formation pratique sera de 1225h.

Coût

Coût horaire pour une personne qui suit la totalité de la formation: 20 € HT soit pour 385h = 7700€HT

Le coût pédagogique, dans le cadre de la professionnalisation est pris en charge par l'OPCA.

Validation

Un dossier d'homologation est en cours à ce jour pour faire reconnaître la formation par un titre homologué niveau 5.

Lieux de la formation :

CRTA - 9 avenue de l'Etang 84000 Avignon -

Téléphone : 04 90 13 46 00

Contact : Michèle HENRY

m.henry@cрта-avignon.com

COPROTEC - 10 rue des Bonnes Gens - 68025 Colmar

Téléphone : 03 69 28 89 00

Contact : Christelle DIEBOLD

Christelle.diebold@coprotec.net

Nombre de candidats possible

15 places

Inscription

- Envoi d'un CV et d'une lettre de motivation
- Documents justificatifs : diplôme ou bulletins de paye
- Tests de positionnement : mai 2010 au CRTA